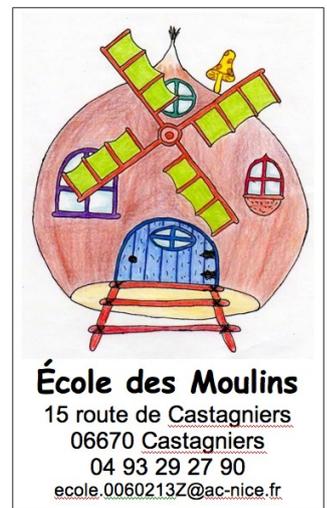


Point de situation n°4 – 30 octobre 2020

Bonjour à tous,

Voici quelques précisions sur cette rentrée du 2 novembre 2020 :

- **Le plan Vigipirate est renforcé au niveau « Urgence Attentat »**, ce qui signifie en particulier que toutes les sorties scolaires sont annulées jusqu'à nouvel ordre.



- **Un hommage à Samuel Paty**, l'enseignant assassiné le 16 octobre, sera organisé dans les classes le lundi 2 novembre selon des directives encore attendues, et en protégeant les plus petits d'annonces qui pourraient être traumatisantes. Toutefois, malgré ce qui a été annoncé dans la presse sur une éventuelle rentrée à 10h00, nous avons décidé en Conseil des maîtres extraordinaire de prendre en charge nos élèves comme d'habitude, à 8h30. **La rentrée du 2 novembre aura donc lieu entre 8h20 et 8h30 pour tous.**

- **Un nouveau Protocole Sanitaire renforcé :**

Le schéma d'organisation de l'école est peu modifié. Nous respectons déjà les principaux points énoncés par Monsieur Blanquer.

Toutefois, j'attire votre attention sur :

→ **Le rôle des parents :**

Aux abords de l'école, tous les adultes devront porter un masque.

Il est demandé aux parents de :

- veiller à une stricte **hygiène des mains** des enfants, comprenant le lavage au départ et au retour à la maison.

- veiller à ce que les enfants aient toujours un paquet de mouchoirs jetables.

- **surveiller** l'apparition de symptômes chez leurs enfants, notamment par la prise de température avant le départ pour l'école. En cas de fièvre (38°C ou plus) ou de symptômes évocateurs de la COVID19, chez l'enfant ou dans sa famille, l'enfant ne doit pas se rendre à l'école, et les parents prennent avis auprès de leur médecin traitant, qui décide des mesures à prendre.

- **informer** l'école immédiatement en cas d'absence des enfants en précisant la raison, par mail ou en laissant un message sur le répondeur de l'école.

- **informer** l'école immédiatement si un membre de la famille est atteint de COVID19 ou identifié comme contact à risque. L'élève ne doit alors pas se rendre à l'école.

→ Le port du masque :

Les personnels de l'école porteront un masque dans les espaces clos et extérieurs.

Le port du masque est obligatoire pour tous les élèves à partir du CP, dans les espaces clos et extérieurs (y compris en récréation). Il appartient aux parents de fournir des masques (masques « grand public » en tissu ou jetables) à leurs enfants.

Les parents veilleront à fournir un masque de rechange à leurs enfants, ainsi qu'une pochette où ranger le masque porté le matin. Ils veilleront également à accompagner leur enfant dans l'apprentissage du port du masque.

Les élèves de maternelle ne portent pas de masque.

→ Le « brassage » :

Comme pendant la première période, pour limiter le brassage entre élèves, l'entrée et la sortie de l'école, à **8h20 et à 16h00**, se feront par les deux portails. **Les parents veilleront à ce qu'il n'y ait pas de regroupement entre élèves de classes différentes à ce moment-là.**

- Les élèves de PS-MS de M. Dupuy et de CP-CE2 de Mme Gatta entreront et sortiront par le petit portail (du côté du Clos des boules).
- Les élèves de GS-CE1 de Mme Fleury et de CM1-CM2 de Mme Pain entreront et sortiront par le grand portail.

A 12h00 et à 13h20, seul le grand portail sera utilisé, pour tous les élèves qui ne mangent pas à la cantine.

Les récréations seront prises en même temps, mais l'espace de la cour est partagé pour limiter le brassage entre classes, et la circulation dans les bâtiments est aménagée pour que les groupes ne se croisent pas.

Les locaux sont aérés au moins 15 minutes à chaque pause. Le lavage des mains à l'eau et au savon des adultes et des enfants sera réalisé dès l'entrée dans l'établissement et avant et après chaque pause. Les enfants devront se laver les mains dès leur arrivée à la maison.

Je vous remercie de respecter rigoureusement toutes ces consignes.

Restez vigilants, et prenez soin de vous.

Bien cordialement,

La directrice, B. Pain